

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Pour nous contacter

Général

Thermo

SCIENTIFIC

Microgenics Corporation

46500 Kato Road

Fremont, CA 94538

N° principal : +(510) 979-5000

Fax : (510) 979-5002

E-mail : techservice.mgc@thermofisher.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Chemtrec (*disponible 24 heures sur 24*) :

+1 (800) 424-9300 (États-Unis et Canada)

+1 (703) 527-3887 (accès international, appels en PCV acceptés)

+1 (202) 483-7616 (Europe)

Identificateur du produit	QMS® Lamotrigine Assay, QMS® Zonisamide Assay, QMS® Vancomycin Assay
Synonymes	0373795, QMS® Lamotrigine Assay 10017205, QMS® Lamotrigine Assay 0373571, QMS® Zonisamide Assay 10017230, QMS® Zonisamide Assay 10019419, Zonisamide Antibody Reagent – SEK 10019420, Zonisamide Microparticle Reagent – SEK 0373589, QMS® Vancomycin Assay 10017224, QMS® Vancomycin Assay 0373605, QMS® Vancomycin Antibody Reagent 0373613, QMS® Vancomycin Microparticle Reagent 0234934, Vancomycin Antibody Reagent 0234918, Vancomycin Microparticle Reagent
Noms de marque	QMS® Lamotrigine Assay, QMS® Zonisamide Assay SDS, QMS® Vancomycin Assay
Famille chimique	Mélange
Utilisations identifiées notables de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Kit de diagnostic <i>in vitro</i> .
Remarque	Les propriétés pharmacologiques, toxicologiques et écologiques de ce produit/mélange n'ont pas été entièrement établies. Cette fiche technique sera mise à jour en fonction des nouvelles données disponibles.

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé [SGH]

Sensibilisant des voies respiratoires - Catégorie 1. Sensibilisant cutané - Catégorie 1.

Autres/Supplémentaires

Mélange non encore entièrement testé.

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS ...suite

Éléments d'étiquette

Pictogramme de danger SGH



Mot-indicateur SGH

Danger

Mentions de dangers SGH

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Mises en garde SGH

P261 - Éviter de respirer de la buée ou des vaporisations. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants de protection/une protection des yeux/une protection du visage. P285 - En cas d'aération inappropriée, porter une protection respiratoire. P302 + P352 - En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. P304 + P341 - EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P333 + P313 - En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 - Laver un vêtement contaminé avant toute réutilisation. P501 - Éliminer le contenu/contenant dans un endroit conforme aux règlements locaux et régionaux/nationaux/internationaux.

Autres dangers

Les risques sanitaires possibles associés à l'exposition/la manipulation de ce mélange sont inconnus. Aucune donnée spécifique à ce mélange n'a été identifiée. Les données suivantes décrivent les dangers associés à chaque ingrédient actif, le cas échéant.

Ce produit/mélange contient des substances humaines (albumine de sérum humain) et doit être traité/manipulé comme un produit présentant un risque biologique potentiel. Toute substance humaine est dérivée de donneurs qui ont fait l'objet de tests individuels et ont été déclarés, selon des méthodes approuvées par la FDA, exempts d'anticorps contre le virus de l'immunodéficience humaine, de l'hépatite B et de l'hépatite C. Attendu qu'aucune méthode de test ne peut garantir l'absence totale de ces agents infectieux ou d'autres, ce produit doit être manipulé conformément aux précautions standard de sécurité biologique.

Du fait que ce mélange contient une protéine, il peut entraîner une réaction allergique cutanée ou respiratoire (par ex., risque d'anaphylaxie). Sur un lieu de travail, en raison de la rapidité de la protéolyse dans le tube digestif, la probabilité d'effets systémiques suite à une ingestion accidentelle est faible. Si les particules de protéines sont d'assez grande taille, on ne sait pas si un effet systémique peut se produire suite à une inhalation accidentelle.

Remarque

Ce mélange est classé comme nocif selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 (CLP UE) et la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses N° 1910.1200 (US OSHA). Les propriétés pharmacologiques, toxicologiques et écologiques de ce mélange n'ont pas été entièrement établies.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	N° CAS	N° EINECS/ ELINCS	Quantité	Classification SGH
Sel de choline	Exclusif	Exclusif	≤ 6,4 %	SI2 : H315 ; EI2 : H319
Bis-Tris	6976-37-0	230-237-7	≤ 5,2 %	SI2 : H315 ; EI2 : H319 ; STOT-SE3 : H335
Anticorps spécifique au médicament	S/O	S/O	≤ 5,0 %	SS1 : H317 ; RS1 : H334
Sérum albumine humaine	70024-90-7	274-272-6	≤ 2,0 %	RS1 : H334 ; SS1 : H317
Chlorhydrate de carbodiimide	Exclusif	Exclusif	≤ 1,9 %	SI2 : H315 ; EI2 : H319 ; STOT-SE3 : H335
Azoture de sodium	26628-22-8	247-852-1	≤ 0,09 %	ATO2 : H300 ; AA1 : H400, CA1 : H410 ; EUH032

Remarque

L'ingrédient ou les ingrédients répertoriés ci-dessus sont considérés comme dangereux. L'albumine de sérum humain est associée à un risque biologique potentiel. Les autres composants ne sont pas dangereux et/ou sont présents dans des quantités inférieures aux limites à signaler. Voir la section 16 pour consulter le texte intégral des classifications SGH. Ce produit contient des traces d'ingrédients pharmaceutiques actifs (≤ 0,5 %). La classification SGH se base sur la réglementation (CE) 1272/2008 et sur la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses N° 1910.1200.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Soins médicaux immédiats requis

Oui

Contact oculaire

Au cas où la victime porterait des lentilles de contact, les enlever si les conditions le permettent. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se produit ou persiste, avertir le personnel médical et le responsable.

Contact cutané

Laver la zone exposée avec de l'eau et du savon, puis retirer les vêtements/chaussures contaminés. Si une irritation se produit ou persiste, avertir le personnel médical et le responsable.

Inhalation

Déplacer immédiatement l'individu exposé à l'extérieur. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Avertir immédiatement le personnel médical et le responsable.

Ingestion

Consulter un médecin immédiatement si le produit est ingéré. Ne pas faire vomir, sauf indication contraire de la part du personnel médical. Ne rien donner à boire, sauf indication contraire de la part du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Avertir le personnel médical et le responsable.

Protection des secouristes

Voir la section 8 concernant les recommandations en matière de contrôles d'exposition/protection corporelle.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS ...suite

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés Voir les sections 2 et 11

Indication de soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaires, le cas échéant Conditions médicales aggravées par une exposition : aucune connue ou rapportée. Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthode d'extinction Utiliser de l'eau pulvérisée (brouillard), de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone, selon les besoins, pour le feu et les matériaux avoisinants.

Risques spécifiques issus de la substance ou du mélange Aucune information identifiée. Possibilité d'émission de gaz toxiques de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'oxydes d'azote et de composés chlorés.

Inflammabilité/Risque d'explosion Aucune donnée identifiée concernant une éventuelle inflammabilité ou un risque d'explosion. Du fait que ce produit est une solution aqueuse, il n'est pas supposé être inflammable ou explosif.

Conseils à l'attention des pompiers En cas d'incendie à proximité : utiliser l'agent extincteur approprié. Porter un vêtement complet de protection et un appareil respiratoire autonome agréé à pression positive.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence En cas de fuite ou de renversement de produit, prendre les précautions qui conviennent pour minimiser l'exposition en utilisant un équipement de protection individuelle adapté (voir section 8). La zone doit être correctement ventilée.

Précautions environnementales Ne pas jeter dans les égouts. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage ÉVITER TOUTE DISPERSION DE LA SUBSTANCE DANS L'AIR. Nettoyer les petits déversements à l'aide d'un absorbant, par ex. des serviettes en papier. Pour les grands déversements, circonscrire la zone et minimiser la propagation de la substance renversée. Nettoyer à l'aide d'un absorbant. Collecter la substance déversée, l'absorbant et l'eau de rinçage dans des conteneurs adéquats pour une mise au rebut appropriée, conforme aux réglementations en vigueur en matière d'élimination des déchets (voir section 13). Décontaminer la zone à deux reprises à l'aide d'un solvant adéquat (voir section 9).

Référence à d'autres sections Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans risque Cette substance doit être manipulée selon les pratiques de sécurité biologique de niveau 2 (NSB2) conformément aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis (United States Department of Health and Human Services, DHHS), du service de santé publique des États-Unis (U.S. Public Health Service), des Centres pour le contrôle des maladies et de l'Institut national de la santé (National Institute of Health, NIH) "Biosafety in Microbiological and Biomedical Laboratories" (décembre 2009, HHS Publication No. (CDC) 21-1112).

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et autres muqueuses. Procéder à un lavage minutieux après manipulation. Éviter d'inhaler les vapeurs/brouillards/vaporisations.

Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités Stocker à 2-8 °C dans une zone bien ventilée, à distance de toutes substances incompatibles. Maintenir le conteneur en position verticale et bien fermé.

Usages finaux spécifiques Aucune information identifiée.

SECTION 8 - CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION CORPORELLE

Paramètres de contrôle/valeurs limites d'exposition en milieu de travail

<u>Composé</u>	<u>Émetteur</u>	<u>Type</u>	<u>LEMT</u>
Sel de choline	--	--	--
Bis-Tris	--	--	--
Anticorps spécifique au médicament	--	--	--
Sérum albumine humaine	--	--	--
Chlorhydrate de carbodiimide	--	--	--

SECTION 8 - CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION CORPORELLE ...suite

Paramètres de contrôle/valeurs limites d'exposition en milieu de travail ...suite

<u>Composé</u>	<u>Émetteur</u>	<u>Type</u>	<u>LEMT</u>
Azoture de sodium	ACGIH, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis- Californie OSHA, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède	LEMT-LECT	0,3 mg/m ³
	Nouvelle- Zélande, Portugal	Plafond	0,29 mg/m ³

SECTION 8 - CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION CORPORELLE ...suite**Paramètres de
contrôle/valeurs limites
d'exposition en milieu
de travail ...suite**

<u>Composé</u>	<u>Émetteur</u>	<u>Type</u>	<u>LEMT</u>
Azoture de sodium	ACGIH, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis- Californie OSHA, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède	LEMT-MPT	0,1 mg/m ³
	NIOSH, États-Unis- Californie OSHA	Plafond	0,3 mg/m ³
	Allemagne	LEMT-LECT	0,4 mg/m ³
	Allemagne	LEMT-MPT	0,2 mg/m ³

SECTION 8 - CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION CORPORELLE ...suite

Mesures d'ingénierie/Contrôles d'exposition	La sélection et l'utilisation de dispositifs de confinement et d'équipements de protection individuelle doivent être basées sur une évaluation du risque d'exposition. Utiliser des systèmes d'aspiration locaux et/ou des boîtiers de protection aux endroits générateurs de poussières/en présence d'aérosols. Les opérations de laboratoire doivent être réalisées à l'intérieur d'une hotte de laboratoire ou dans un poste de sécurité microbiologique, si possible. Mettre l'accent sur des systèmes fermés de transfert et de confinement, limitant les manipulations.
Protection des voies respiratoires	Le choix d'une protection des voies respiratoires doit être adapté à la tâche et au niveau de mesures d'ingénierie existantes. En cas de manipulation en dehors d'un dispositif de confinement, un respirateur de purification d'air approuvé et correctement installé avec filtres HEPA doit être considéré afin de fournir une protection accessoire en fonction des limitations connues ou prévisibles de mesures d'ingénierie existantes. Utiliser un respirateur à adduction d'air filtré motorisé équipé de filtres HEPA ou de filtres combinés ou un respirateur à pression positive à adduction d'air s'il existe un risque d'émission non contrôlée, lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toutes autres circonstances où un niveau de protection respiratoire inférieur est susceptible de ne pas fournir une protection adéquate.
Protection des mains	En cas de risque de contact cutané, porter des gants en nitrile ou autres gants imperméables. Envisager de porter une double paire de gants. Lorsque la substance est dissoute ou en suspension dans un solvant organique, porter des gants apportant une protection contre le solvant.
Protection cutanée	En cas de risque de contact cutané, porter des gants, une blouse de laboratoire ou autre vêtement de protection adéquats. Le choix de la protection cutanée doit être basé sur l'activité, le risque de contact cutané et les solvants et réactifs utilisés.
Protection yeux/visage	Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux de protection, des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou un masque intégral, si nécessaire. Le choix de la protection doit être basé sur l'activité et le risque de contact avec les yeux ou le visage. Un poste de rinçage oculaire d'urgence doit être disponible.
Contrôles d'exposition ambiante	Éviter toute émission dans l'environnement et fonctionner en milieu confiné dès que possible. Les émissions des liquides doivent être orientées vers des dispositifs antipollution adéquats. En cas de renversement, ne pas déverser dans les égouts. Mettre en place des procédures d'intervention en cas d'urgence pour empêcher l'émission ou la diffusion d'une contamination et prévenir tout contact involontaire par le personnel.
Autres mesures de protection	En cas de contact avec ce produit/mélange, se laver les mains, tout spécialement avant de manger, de boire ou de fumer. Un équipement de protection ne doit pas être porté en dehors de la zone de travail (par ex. dans les espaces communs ou en extérieur). Décontaminer tout l'équipement de protection après utilisation.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur des propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide transparent à trouble
Couleur	Blanc cassé à légèrement jaune

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ...suite

Odeur	Aucune information identifiée.
Seuil olfactif	Aucune information identifiée.
pH	6,0-7,0
Point de fusion/Point de congélation	Aucune information identifiée.
Point d'ébullition minimum et limites d'ébullition	Aucune information identifiée.
Point d'inflammabilité	Aucune information identifiée.
Vitesse d'évaporation	Aucune information identifiée.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information identifiée.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosibilité	Aucune information identifiée.
Pression de vapeur	Aucune information identifiée.
Densité de vapeur	Aucune information identifiée.
Densité relative	Aucune information identifiée.
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau
Solubilité du solvant	Aucune information identifiée.
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Aucune information identifiée.
Température d'auto-inflammation	Aucune information identifiée.
Température de décomposition	Aucune information identifiée.
Viscosité	Aucune information identifiée.
Propriétés explosives	Aucune information identifiée.
Propriétés oxydantes	Aucune information identifiée.
Autres informations	
Poids moléculaire	Non applicable (mélange)
Formule moléculaire	Non applicable (mélange)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	L'azoture de sodium peut réagir au contact des canalisations en plomb ou en cuivre et entraîner la formation d'azotures métalliques hautement explosifs.
Stabilité chimique	Stable lorsque le stockage respecte les recommandations.
Possibilité de réactions dangereuses	Non susceptibles de se produire.
Conditions à éviter	Éviter les températures $\geq 25^{\circ}\text{C}$. Ne pas congeler.
Substances incompatibles	Aucune rapportée.
Produits de décomposition dangereux	Aucune information identifiée.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Remarque Aucune donnée n'a été identifiée pour ce produit/mélange. Les données suivantes décrivent l'ingrédient actif et/ou les différents ingrédients, le cas échéant.

Informations sur les effets toxicologiques

Voie de pénétration Peut être absorbé par inhalation, contact cutané et ingestion.

Toxicité aiguë

<u>Composé</u>	<u>Type</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>	<u>Dose</u>
Sel de choline	LD ₅₀	Orale	Rat	3400 mg/kg
	LD ₅₀	Orale	Souris	3900 mg/kg
Bis-Tris	--	--	--	--
Anticorps spécifique au médicament	--	--	--	--
Sérum albumine humaine	--	--	--	--
Chlorhydrate de carbodiimide	LD ₅₀	Intraveineuse	Souris	56 mg/kg
Azoture de sodium	LD ₅₀	Orale	Rat	27 mg/kg
	LD ₅₀	Orale	Souris	27 mg/kg
	LD ₅₀	Dermique	Lapin	20 mg/kg

Irritation/Corrosion Aucune étude identifiée.

Sensibilisation L'albumine de sérum humain étant une protéine, il existe un risque que la substance déclenche une réponse allergique chez les humains. Les protéines, en général, peuvent être la cause d'une allergisation cutanée et/ou respiratoire.

STOT-exposition unique Aucune étude identifiée.

STOT-exposition répétée/Toxicité par administration réitérée Aucune étude identifiée.

Toxicité pour la reproduction Aucune étude identifiée.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES ...suite

Toxicité pour la croissance	Aucune étude identifiée.
Génotoxicité	Aucune étude identifiée.
Carcinogénéité	Aucune étude identifiée. Aucun des composants du produit présents à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est répertorié par NTP, CIRC, ACGIH ou OSHA comme étant cancérigène.
Risque d'aspiration	Aucune étude identifiée
Données de santé humaine	Voir "Section 2 - Autres dangers"
Informations supplémentaires	Les propriétés toxicologiques de ce mélange n'ont pas été entièrement établies.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

<u>Composé</u>	<u>Type</u>	<u>Espèces</u>	<u>Concentration</u>
Sel de choline	--	--	--
Bis-Tris	--	--	--
Anticorps spécifique au médicament	--	--	--
Sérum albumine humaine	--	--	--
Chlorhydrate de carbodiimide	--	--	--
Azoture de sodium	LC ₅₀ /96h	Truite arc-en-ciel	0,8 mg/l
	LC ₅₀ /96h	Crapet arlequin	0,7 mg/l
	LC ₅₀ /96h	Vairon à grosse tête	5,46 mg/l

Informations de toxicité supplémentaires L'azoture de sodium est toxique pour les organismes aquatiques. Veiller à ne pas le laisser s'accumuler dans les tuyauteries métalliques, car il risque de former des mélanges explosifs.

Persistance et dégradabilité Aucune donnée disponible.

Risque bioaccumulatif Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Résultats d'évaluations PBT et vPvB Non réalisées.

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible.

Remarque Les caractéristiques environnementales de ce produit/mélange n'ont pas été entièrement étudiées. Les données ci-avant concernent l'ingrédient actif et/ou d'autre(s) ingrédient(s), le cas échéant. Bien que l'azoture de sodium ne se retrouve qu'en très faibles concentrations, sa présence doit être prise en compte lors de la mise au rebut. Éviter tout rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE MISE AU REBUT

Méthodes de traitement des déchets Le produit usagé doit être mis au rebut en fonction des réglementations locales, nationales et fédérales. Ne pas jeter dans les égouts ou dans les toilettes. Tous les déchets contenant la substance doivent être correctement étiquetés. Se débarrasser des déchets conformément aux directives fédérales, nationales et locales, par ex. un incinérateur de déchets chimiques disposant des autorisations nécessaires. Les eaux de rinçage issues des nettoyages des déversements doivent être éliminées de manière écologique, par ex. une installation de traitement des eaux usées sur site ou municipale disposant des autorisations nécessaires.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport Selon les données disponibles, ce produit/mélange n'est pas réglementé en tant que substance/produit dangereux selon l'ADR/RID (UE), le ministère des Transports des États-Unis, la loi sur le TMD du Canada, l'IATA ou l'IMDG.

Numéro de l'ONU Aucun(e) affecté(e).

Désignation officielle de transport de l'ONU Aucun(e) affecté(e).

Groupe d'emballage et classes de risques de transport Aucun(e) affecté(e).

Risques environnementaux Selon les données disponibles, ce produit/mélange n'est pas réglementé en tant que risque environnemental ou polluant marin.

Précautions spéciales pour les utilisateurs Mélange non entièrement testé - éviter l'exposition.

Transport en gros conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et du recueil IBC Non applicable.

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des directives des États-Unis, de l'UE et du Canada. Consulter les autorités locales ou régionales pour plus d'informations.

Évaluation de la sécurité chimique Non réalisée.

Classification du SIMDUT RS1 : H334 ; SS1 : H317. Ce produit a été classé conformément aux critères de risques du Règlement sur les produits dangereux et cette fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ce règlement.

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ...suite

Statut TSCA	Non répertoriée.
SARA section 313	Non répertoriée.
Californie, proposition 65	Non répertoriée.
Informations supplémentaires	Aucune autre information identifiée.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases H et de la classification SGH

ATO2 - Toxicité aiguë (voie orale) - Catégorie 2. H300 - Mortel en cas d'ingestion. AA1- Toxicité pour les organismes aquatiques (aiguë) - Catégorie 1. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. CA1 - Toxicité pour les organismes aquatiques (chronique) - Catégorie 1. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SI2 - Irritant cutané - Catégorie 2. H315 - Provoque des irritations cutanées. EI2 - Irritant oculaire - Catégorie 2. H319 - Provoque de graves irritations oculaires. STOT-SE3 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique - Catégorie 3. H335 - Peut provoquer des irritations des voies respiratoires. SS1 - Sensibilisant cutané - Catégorie 1. RS1 - Sensibilisant respiratoire de catégorie 1. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Sources des données Informations issues de données internes de l'entreprise et de documents publiés.

Abréviations

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; ADR/RID - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ; AIHA - Association américaine de l'hygiène industrielle ; Numéro CAS - Numéro du Chemical Abstract Services ; CLP - Classification, étiquetage et emballage de substances et mélanges ; DNEL - Dose dérivée sans effet ; DOT - Ministère des Transports des États-Unis ; EINECS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes ; ELINCS - Liste européenne des substances chimiques notifiées ; EU (UE) - Union européenne ; GHS (SGH) - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques ; IARC (CIRC) - Centre international de recherche sur le cancer ; IDLH (DIVS) - Danger immédiat pour la vie et la santé ; IATA - Association du transport aérien international ; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; LOEL (DMEO) - Dose minimale avec effet observé ; LOAEL (DMENO) - Dose minimale avec effet nocif observé ; NIOSH - Institut national des États-Unis pour la santé et l'hygiène professionnelles ; NOEL (DSEO) - Dose sans effet observé ; NOAEL (DSENO) - Dose sans effet nocif observé ; NTP - Programme National de Toxicologie ; OEL (LEMT) - Limite d'exposition en milieu de travail ; OSHA - Agence pour la sécurité et la santé au travail ; PNEC - Concentration prévisible sans effet ; SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi sur la réautorisation du Fonds pour les substances dangereuses et ses amendements) ; STEL (LECT) - Limite d'exposition à court terme ; TDG (TMD) - Transport de marchandises dangereuses ; TSCA - Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques) ; TWA (MPT) - Moyenne pondérée dans le temps ; WHMIS (SIMDUT) - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de parution 20 juillet 2015

Révisions Il s'agit de la première version de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS ...suite

Avis de non-responsabilité Les informations ci-dessus se fondent sur les données disponibles qui sont considérées comme exactes. Dans la mesure où ces informations peuvent être utilisées dans des conditions hors de notre contrôle et que nous pouvons ne pas connaître, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats liés à leur utilisation, et toute personne recevant ces informations doit déterminer par soi-même les effets, propriétés et protections applicables à ses conditions spécifiques. Aucune déclaration, garantie, expresse ou implicite, (y compris, une garantie de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier), n'est effectuée concernant les substances, la précision des informations contenues dans cette fiche, les résultats devant être obtenus du fait de leur utilisation ou les risques liés à l'utilisation de la substance. La substance est un produit pharmaceutique/de diagnostic et doit donc être manipulée et utilisée avec prudence. Les informations ci-avant sont proposées en toute bonne foi et avec la conviction qu'elles sont précises. À la date de publication, nous fournissons toutes les informations pertinentes pour la manipulation prévisible de la substance. Néanmoins, en cas d'effet indésirable associé à ce produit, cette fiche de données de sécurité ne peut, ni ne doit, se substituer à une consultation auprès d'un personnel dûment formé.